

AGRESSION LUNDI 22 JUIN DANS LE 44

Lundi 22 juin après-midi, un IPCSR a été agressé sur le centre d'examen de Saint Herblain (44).

Un candidat en 3ème présentation est descendu du véhicule à la fin de l'examen et a utilisé son téléphone portable pour appeler des "renforts" et "régler son compte " à notre collègue.

Il l'a ensuite copieusement insulté sans que l'AE, visiblement effrayée par son comportement, ne réagisse. L'agression physique a été évitée grâce au sang-froid de notre collègue et à l'intervention des IPCSR présents sur le centre.

Une plainte a été déposée et le motif « *d'outrage* » a été retenu.

Conformément aux dispositions désormais introduites dans la loi et revendiquées de longue date par le SNICA-**FO**, le préfet prendra un arrêté pour qu'une interdiction de passer l'examen soit notifiée à cet individu, par ailleurs déjà connu des services de police.

Nous apportons tout notre soutien à notre collègue et nous l'accompagnons dans ses démarches.